

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 17 décembre 2024 à 20h**

Date de la convocation : 10/12/2024

Date d'affichage : 10/12/2024

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
23	19	23

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept décembre, à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal de Balbigny se sont réunis en mairie de Balbigny sous la présidence de M. DUPIN Gilles, Maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 10/12/2024.

L'avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

Mme DUFOUR Françoise - M CHOMAT Pascal - Mme TRIOMPHE Christine - M. VOLLE Jean Marc - M PADET René - Mme CARTON Marie Claude - M PONCET Marc - M YENIL Etienne – Mme Josette DURON – Mme Odile FERRE - Mme PERRIN Cécile - M LAMURE Christophe - Mme CHABANNE Christelle - Mme BLANCHARD Claude - M CELEN Devris - Mme PALMIER Catherine - M NAULIN Jean Yves - Mme COLOMB Florence

Pouvoirs déposés : - Mme VERPY Evelyne donne pouvoir à M LAMURE Christophe - M BOULOGNE Jérôme donne pouvoir à M. CHOMAT Pascal - Mme PEILLON Jacqueline donne pouvoir à M. VOLLE Jean Marc - Mme DURON Sabrina donne pouvoir à Mme COLOMB Florence -

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame TRIOMPHE

Objet : Demande de subvention exceptionnelle du collège Montaigne

Monsieur CHOMAT expose :

Les équipes pédagogiques du collège Michel de Montaigne se mobilisent cette année pour organiser **un voyage scolaire en Angleterre à destination de l'ensemble des élèves de troisième**. Outre l'intérêt de découvrir un pays et une culture différente, les élèves pourraient mettre en œuvre concrètement les enseignements linguistiques. Enfin, les sorties et voyages culturels organisés dans le cadre scolaire sont pour nombre d'élèves de l'établissement le seul accès culturel, c'est pourquoi le collège sollicite aujourd'hui la collectivité, pour **l'attribution d'une subvention exceptionnelle** qui permettra à l'établissement de financer d'une part le coût des accompagnateurs (qui ne doit pas être supporté par les familles), d'autre part d'abaisser le coût du voyage pour les familles.

Il est précisé que 116 élèves et 8 accompagnateurs pourraient partir dont 54 de Balbigny.

Le coût du voyage est de 52 800 € et 3 840 € pour les accompagnateurs.

M. CHOMAT propose l'attribution d'une subvention de l'ordre de 35 € par élève soit 1 890 €.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

Décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1 890 € au collège Montaigne pour l'organisation d'un en Angleterre pour l'ensemble des élèves de 3ème.

Secrétaire de séance
Madame TRIOMPHE

Monsieur Gilles DUPIN
Maire

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'G. Dupin', written over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'MUNICIPALITE DE BALBIGNY' around the top edge, 'RF' in the center, and '42510' at the bottom. There are two small stars on either side of the 'RF'.

Fait et délibéré à Balbigny,
Copie certifiée conforme
A Balbigny, le 17/12/2024